

**RAPPORT SUR LA SOIRÉE DE CONSULTATION  
CONCERNANT LE PROJET DE CHANGEMENT DE ZONAGE – RÈGLEMENT N° 355  
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE**

Tenue le mardi 19 mai à 18 h 30 au Trois boucs  
171 rue Principale Nord à Richmond

Sont présents : Kevin Stoddard, maire

Ainsi que : Francesco Cappai, directeur de l'Urbanisme et de la Revitalisation  
Rémi-Mario Mayette, directeur général et greffier-trésorier

La rencontre débute à 18 h 30 avec la présence des représentants de la Ville ainsi que la propriétaire du commerce qui nous reçoit.

Le projet de règlement n° 355 vise à modifier l'annexe 5 du règlement de zonage n° 108 afin d'ajouter l'usage C3.9 (centre de la petite enfance) dans la zone CV-5.

Le règlement, s'il est adopté, permettra la réalisation d'un centre de la petite enfance de 60 places afin de répondre aux exigences de sécurité.

À 19 h, personne d'autre ne s'est présenté à la rencontre.

La rencontre est close à 19 h 05.

Rémi-Mario Mayette  
Secrétaire de la rencontre